

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
TROPHEE DES RUELLES DE MEOUNES  
SAMEDI 2 DECEMBRE 2017**



**Dossards à partir de 16 h30 mairie de Méounes  
Départ 9-14 ans à 17h30 - Départ 15 ans et plus 18h30**

NOM DE L'EQUIPE : \_\_\_\_\_

Equipier 1 NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

LICENCE : OUI NON FEDERATION : \_\_\_\_\_ N° LICENCE : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_ CERTIFICAT MEDICAL : OUI NON

Equipier 2 NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

LICENCE : OUI NON FEDERATION : \_\_\_\_\_ N° LICENCE : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_ CERTIFICAT MEDICAL : OUI NON

NUMERO de DOSSARD : \_\_\_\_\_ (à remplir sur place)

**Inscription et Règlement à retourner au :**

VELO SPORT HYEROIS - BP 581 – Vélodrome de Costebelle Chemin de l'ermitage 83400 HYERES.

Cette animation VTT se déroule par équipe de deux.

**Tarif Jeunes (- de 15 ans) 16€ par équipe -----Tarif Adultes (+ de 15 ans) 24€ par équipe**

**Les non licenciés doivent fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du vtt et payer un supplément de 2€ correspondant à l'assurance auprès de l'assureur fédéral.**

« Le Trophée des Ruelles » de Méounes est une animation au profit du Téléthon 2017 organisée par la Municipalité de Méounes avec le support organisation du Vélo Sport Hyérois (Renseignement : 06 75 13 12 36)

Les organisateurs ont mis tout en œuvre pour le bon déroulement de cette manifestation.

Si, vous jugez après le tour de reconnaissance que le parcours n'est pas à votre convenance, vous êtes libre de ne pas prendre le départ.

Le port du casque et les gants sont obligatoires pour tous les participants.

Vous devez évoluer sur le parcours en respectant les règles de sécurité et l'ensemble des concurrents évoluant sur le parcours. Cette animation se déroule sous forme de relais à « l'Américaine » (Chaque participant effectue 1 tour et donne le relais à son co-équipier et ainsi de suite sur 30 minutes pour les jeunes de moins de 15ans et une heure pour les autres participants).

Chaque participant aura droit à un repas après course offert et 10€ pour les accompagnateurs

Pour des raisons de sécurité, le comité d'organisation limite le nombre de participants.

Les arbitres FFC et les signaleurs de la manifestation ont l'autorisation de disqualifier un concurrent ou de signaler au responsable de la manifestation toute conduite ou comportement dangereux.

L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs qui participent à cette animation.

La signature du bulletin d'engagement vaut acceptation du règlement.

Date et Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPER  
AU TROPHEE DES RUELLES DE MEOUNES

Je soussigné(e), Madame, Monsieur\* : .....

- Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant (nom, prénom de l'enfant)\* :

.....

- Date de naissance de l'enfant : .....

-Adresse : .....

.....

.....

-Téléphone (domicile, portable) :

..... - Autorise mon enfant  
participer l'animation "Trophée des Ruelles" le samedi 2 décembre 2017.

Fait à : ..... le : .....

Signature :

\* rayer la mention inutile.